

École

Nom :	EFREI-Paris
Sigle :	EFREI Paris
Type :	Privé, label EESPIG
Académie :	Créteil
Sites de l'école :	Villejuif

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	EFREI-Paris
Spécialité :	Cybersécurité et Cyberdéfense
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} et 2 ^e année et sous statut d'apprenti en 3 ^{ème} année
Site de la formation :	Villejuif

Vu le rapport établi par Agnès FABRE (membre de la CTI, rapporteure principale), Christian LAJARIGE (expert auprès de la CTI, co-rapporteur) et Nicolas DAILLY (expert auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 novembre 2021 ;

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie Spécialité Cybersécurité et CyberDéfense sur le site de Villejuif	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} et 2 ^e année et sous statut d'apprenti en 3 ^{ème} année	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Maintenir un taux d'heures en face à face pédagogique dans les disciplines scientifiques et techniques d'enseignants-chercheurs permanents et publiants de l'école à 25 % a minima ;
- Accompagner les élèves pour qu'ils puissent atteindre un niveau suffisant en anglais avant de partir en stage à l'international ;
- Amender le règlement des études afin qu'aucune compensation entre UE ne soit applicable et afin de présenter des conditions de recours ;
- Compléter les fiches syllabus en définissant les acquis d'apprentissage par ECUE ;
- Appliquer aux élèves de Bachelor la politique sociale qui existe déjà dans l'école ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 16 novembre 2021.

La Présidente
Elisabeth CRÉPON

